## ARRETE N° 414 du 23 septembre 2025

#### ID: 030-213001050-20250923-ARR414\_2025-AR DEPARTEMENT DU GARD - COMMUNE DE DURBIE



# ARRETE DE CIRCULATION - POSE D'UNE BUSE CHEMIN DU MAS - COMMUNE DE DOURBIES

Nous, Maire de la Commune de Dourbies

Vu la loi, du 5 avril 1884 relative à l'organisation municipale,

Vu la loi 89 413 du 22 juin 1989 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le code de la voirie routière et notamment le titre 4 voirie Communale,

Vu le code de la route et notamment son article L 411-1

Considérant la nécessité de réaliser des travaux de pose d'une buse sur la largeur du chemin du Mas

### ARRÊTE:

#### ARTICLE 1er:

La circulation sur le chemin du Mas sera coupée du lundi 29 septembre 2025 au vendredi 03 octobre 2025 inclus pour des travaux de pose d'une buse de gestion des eaux pluviale.

#### ARTICLE 2:

Une signalétique appropriée sera mise en place pour assurer la sécurité des usagers.

À Dourbies le 23 septembre 2025 Le Maire Irène LEBEAU

AMPLIATION du présent arrêté sera affichée en mairie et adressée à :

- Madame la Sous-Préfète du Vigan
- Monsieur le Commandant de Gendarmerie